

Séance du Conseil participatif de la faculté des Sciences de la Société N°6 du jeudi 26/05/2016 à 12h15
(6220)

PROCES-VERBAL N°6

Présent(es) en séance :	<p><u>Membres du corps professoral</u> : Lucio Baccaro, Matteo Gianni, Pilar Nogues-Marco, Anne Sgard, Frédéric Varone, <u>Membres du corps PAT</u> : Sandrine Billeau Beuze <u>Membres du corps étudiants</u> : Liala Consoli, Quentin Stauffer –Président-, Sebastian Zelada Cabera <u>Membres du corps CER</u> : Roy Gava, Sabine Pitteloud, Yannick Rousselot, Jonathan Zufferey</p>
Excusé(es) :	<p><u>Corps professoral</u> : Patrick-Yves Badillo (procuration Matteo Gianni) ; Frédéric Giraut (procuration Anne Sgard) Annabelle Lever (procuration Lucio Baccaro) ; <u>Corps PAT</u> : Blaise Dupuis (procuration Sandrine Billeau Beuze) <u>Corps des étudiants</u> : Romain Gauthier (procuration Liala Consoli)</p>
Sont également présents :	<p>Doyen : Bernard Debarbieux Conseillers aux études : Gaëtan Clavien, Mathieu Petite, Administratrice : Laurence Bonapera Assistante de l'administratrice : Murielle Grolimund</p>
Procès-verbal assuré par	Murielle Grolimund
<p>Ordre du jour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers 2. Approbation du procès verbal de la séance précédente 3. Modification du règlement d'études des certificats complémentaires de formation de base 4. Composition du comité scientifique du nouveau Certificat en études de la citoyenneté 5. Composition du comité scientifique du nouveau Certificat en études visuelles 6. Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en Etudes Genre 7. Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise universitaire en Journalisme et Communication 8. Rapport de la commission de planification (mise à jour) 	

9. Vote sur la possibilité de proposer des étudiants dans la composition de la commission RIO
10. Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 23 mai)
11. Divers

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
1	Conseil participatif	Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers	./.	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Aucun divers n'est annoncé.	
2	Conseil participatif	Approbation du procès-verbal de la séance précédente	<p>Le président informe qu'une discussion a eu lieu au sein du bureau du Conseil participatif sur la forme et le fond de la nouvelle présentation du procès-verbal. La discussion portait sur le fait de mentionner tous les noms des intervenants et d'être plus détaillés sur le report des interventions.</p> <p>Commentaires de certains membres du Conseil participatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le changement de mise en forme permet une lecture plus précise mais les reports de discussions sont moins détaillés. - la présentation actuelle convient bien. 	<p>Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.</p> <p>Conclusion : le procès-verbal continuera à être transcrit tel que jusqu'à ce jour.</p>	
3	Décanat	Modification du règlement d'études des certificats complémentaires de formation de base	Modification du règlement d'études des certificats complémentaires de formation de base suite à la création du certificat en études visuelles et du certificat en études de la citoyenneté.	La modification du règlement d'études des certificats complémentaires de formation de base est approuvée à l'unanimité	
4	Décanat	Composition du comité scientifique du nouveau Certificat en études de la citoyenneté	<p>Marco Giugni (PO, Directeur)</p> <p>Matteo Gianni (PAS)</p> <p>Lorena Parini (MER)</p> <p>Gaetan Clavien (CAE)</p>	La composition du comité scientifique est approuvée à l'unanimité	
5	Décanat	Composition du comité scientifique du nouveau Certificat en études visuelles	<p>Jean-François Staszak (PO, directeur),</p> <p>Estelle Sohier (Collaboratrice scientifique)</p> <p>Silvia Naef (PO Lettres)</p> <p>Mathieu Petite (CAE)</p>	La composition du comité scientifique est approuvée à l'unanimité	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
6	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique du doctorat en Etudes Genre	Mme Delphine GARDEY (Directrice) Mme Marylène LIEBER Mme Lorena PARINI Mme Elisabeth PRÜGL (IHEID) CAE: M. Mathieu PETITE CER: ETU: M. Julien DEBONNEVILLE sera remplacé par Marilène Vuille	La composition du comité scientifique est approuvée à l'unanimité	
7	Décanat	Modification de la composition du comité scientifique de la maîtrise universitaire en Journalisme et Communication	M. Patrick-Yves BADILLO (Directeur) M. Patrick AMEY Mme Annik DUBIED CAE: M. Gaëtan CLAVIEN CER: M. Sébastien SALERNO ETU: C.A Schumacher Nouveau membre : M. Philippe AMEZ-DROZ (collaborateur scientifique)	La composition du comité scientifique est approuvée à l'unanimité	
8	Décanat	Rapport de la commission de planification (mise à jour)	Rapport amendé au 13 avril 2016 Priorisation des demandes: Au vu des incertitudes budgétaires mais aussi des besoins indispensables au renouvellement et à l'évolution de l'équipe professorale de la Faculté, la commission de planification propose les précisions suivantes à ce qui précède : <ul style="list-style-type: none"> ⤴ les trois successions avec les profils qui ont été identifiés (1, 2 et 3) sont jugées prioritaires et urgents. Les trois concours seraient ouverts pour un taux d'activité à 50 ou 100%, pour prendre en compte l'éventualité de recrutement de deux candidats à mi-temps sur le même poste si cette formule devait sembler optimale pour toutes les parties ; ⤴ le profil 5 est demandé en priorité sur la COB3 avec possible anticipation via la procédure « professeur égalité » ; ⤴ il est demandé que le profil 4, correspondant à un des postes promis par le rectorat au moment de la scission de la faculté des SES, soit maintenu dans la planification COB3, mais pour une ouverture pouvant être différée si le budget de l'université l'exige. Promotions : Pour conforter l'encadrement de la recherche et optimiser la répartition	Le rapport de la commission de planification est approuvé unanimité	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			<p>des responsabilités dans ses subdivisions, la commission de planification demande à ce que deux procédures de promotions soient activées d'ici l'été 2016, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ un professeur ordinaire en sociologie, notamment pour donner plus de visibilité aux domaines de la sociologie de la santé et des risques, ▲ un professeur associé en études genre et au département de sciences politiques, notamment pour assurer le développement de la spécialité en général, et en particulier dans le domaine de la science politique. <p>Ces deux promotions sont possibles dans le cadre de l'actuelle structure budgétaire de la faculté et donc sans impact sur l'équilibre des dépenses facultaires. Leur mise en œuvre ne donnera lieu à aucune demande de financement complémentaire au rectorat.</p> <p>Composition de la commission de planification académique (au 13 avril 2016)</p> <p>Professeurs : M. Bernard Debarbieux (pour le décanat), Mme Mathilde Bourrier, MM. Jean-François Staszak, Juan Flores, Frédéric Varone. PAT : Mme Marie-Antoinette Belloccio Etudiant : M. Sebastian Zelada Cabrera CER : Mme Leah Kimber (en cours de remplacement)</p> <p>Le Doyen informe que toutes les facultés doivent établir un rapport et doivent l'actualiser pour prendre en compte, entre autres, les promotions ; le document doit attester que la commission est favorable à ces promotions, ce qui permet à la Faculté de lancer les procédures.</p> <p>Le Doyen précise que les financements de postes par le biais de la COB, sont suspendus pour le moment et qu'ils dépendront des arbitrages.</p>		
9	Conseil participatif	Vote sur la possibilité de proposer des étudiants dans la composition de la commission RIO	<p>Lors de la séance précédente, il avait été rappelé que le conseil participatif avait transmis en 2014 un courrier à l'ancien rectorat afin de permettre aux étudiants de siéger dans la commission RIO ; une réponse négative avait été transmise par le Rectorat.</p> <p>Il a été décidé lors de la séance précédente, que le conseil participatif devait organiser un vote sur la possibilité de réitérer cette demande.</p> <p>Le président rappelle que si les votes sont positifs, le règlement</p>	Le vote sur la possibilité de proposer des étudiants dans la commission RIO est refusé par 7 non et 5 oui ; lors du vote il y a eu 6 abstentions	

N°	QUI	OBJET	PROBLEMATIQUE	DECISION proposée	SUIVI
			d'organisation de la Faculté devra être modifié et soumis aux différentes instances.		
10	Conseil participatif	Questions au décanat (à soumettre par l'intermédiaire de l'administratrice au plus tard le 23 mai)	<p>Questions des CER :</p> <p><i>Serait-il possible d'avoir au moins une semaine de pause/révision entre la fin des cours et le début des examens au semestre de printemps ?</i></p> <p><i>Actuellement, lors du semestre de printemps, les examens commencent directement après la fin des cours, ce qui ne laisse que très peu de temps pour la révision (du moins pour certains examens). Or, la révision est un moment clé de l'apprentissage.</i></p> <p>Le Décanat est favorable à cette proposition ; ce sujet a déjà été abordé en séance du décanat il y a quelques semaines et le Doyen a déjà consulté les Doyens de droit et GSEM ainsi que le directeur du GSI.</p> <p>Il est nécessaire d'étudier la faisabilité d'un tel changement qui ne pourra pas être mis en place en juin 2017 (le calendrier étant presque stabilisé), mais cette modification pourrait être étudiée pour juin 2018.</p> <p>Si les membres le souhaitent, le Doyen propose qu'un débat soit organisé lors d'un prochain CP.</p>		
11	Conseil participatif	Divers	La date du prochain conseil participatif n'a pas encore été agendée. Le président précise que le collège des professeurs aura lieu le 23 juin, mais qu'il ne sera pas possible de respecter les 15 jours entre le collège et le CP car les membres du CP ne seront probablement plus à l'Université début juillet. Il propose que la prochaine séance ait lieu fin juin.	La prochaine séance du conseil participatif aura lieu le mercredi 29 juin à 12h15	

La séance est levée à 12 h 55